



Montataire
FIERE & SOLIDAIRE

VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE

Conseil municipal du 7 novembre 2022 – délibération n° 2022- 02
Acso-rapport annuel sur le service public mobilité – année 2021

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations séance du lundi 7 novembre 2022

Le lundi 7 novembre 2022 à 18 heures 30, le Conseil municipal de Montataire, convoqué le 28 octobre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre Bosino, Maire de la commune de Montataire.

Membres en exercice : 33

ETAIENT PRESENTS : Jean-Pierre Bosino – Catherine Dailly - Azide Razack – Céline Lescaux - Patrick Boyer - Zinndine Belouahchi – Karima Boukallit - Jean-Luc Rivière – Rémy Ruffault – Brigitte Lobgeois - Marc Chambon - Pascale Pauffert – Frédéric Denain – Valérie Levert - Agnès Laforêt – Annie Baumgartner – Smaël Addala – Lucie Saubaux - Abdelkrim Kordjani (à partir du point n°2) – Marie Christine Salmona – Manuel Varela - Stéphane Godard.

ETAIENT REPRESENTES : Pascal D'Inca représenté par Catherine Dailly - Sabah Rezzoug représentée par Marc Chambon - Gilberte Canonne représentée par Annie Baumgartner – Moulay Yassine Karim représenté par Azide Razack – Recep Kocak représenté par Patrick Boyer - Awa Touré représentée par Jean-Pierre Bosino

EXCUSE : Amadou Diallo

ABSENTS : Loïc Basset - Seyran Satuk – Ali Hamdani – Zoulika Oualaouch

SECRETAIRE DE SEANCE : Lucie Saubaux

02 – ACSO – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC MOBILITE – année 2021

Sur le rapport de Monsieur Rémy Ruffault, conseiller municipal, exposant :

Vu l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'agglomération Creil Sud Oise a rédigé un rapport d'activité sur le prix et la qualité du service mobilités (service de transport urbain) pour l'année 2021,

Considérant que ce rapport d'activité 2021 a été validé par le conseil communautaire du 29 septembre 2022,

Considérant que ce rapport doit être présenté au conseil municipal,

**VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE**

Conseil municipal du 7 novembre 2022 – délibération n° 2022- 02
Acso-rapport annuel sur le service public mobilité – année 2021

Les chiffres clés de l'année sont :

- 1.479.754 kms parcourus (+11,5 %)
- 2.686.992 déplacements sur l'ensemble du réseau (+ 46%)
- 10.727 voyages sur les services de transport à la demande (+57%)
- 5.403 abonnements scolaires (+17 %)
- 1.095 habitants ont bénéficié d'un Pass Solidarité (+16%)
- 1.222.604 € de recettes commerciales (+47 %)
- 33.924 personnes contrôlées (+55 %)
- 3.924 procès-verbaux dressés (+55 %)
- 91 actes d'incivisme recensés (+21 %)
- 24 vélos à assistance électrique loués.

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré,

Prend acte de la présentation du rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public mobilité de l'agglomération Creil Sud Oise pour l'année 2021.



**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,**

Jean-Pierre Bosino